

Bulletin d'information municipale N° 18

13 grande rue Delouze 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://delouzerosieres.canalblog.com/>

Entretien annuel des extincteurs de la commune :



La société « Casi » est intervenue en décembre pour faire l'entretien annuel des extincteurs de Delouze et de Rosières. Un extincteur est à changer et tous les autres sont en état de fonctionnement.

Réunion à la mairie le 14 déc. : Le bureau de l'association du club de randonnées, l'association Delrose et les représentants de la commune se sont réunis pour organiser « la Randonnoise » à Delouze.



Cette randonnée qui réunit beaucoup de monde, des marcheurs, des VTTistes, des promeneurs aura lieu le 28 août 2016.

Boîtes à livres :

Didier aura bientôt terminé la construction des 2 boîtes à livres qui seront installées très bientôt. Une à Rosières et l'autre à Delouze.



Le père Noël dans la commune :

Il est passé le mercredi 23 décembre et a distribué des cadeaux aux enfants de moins de 13 ans. Un chocolat chaud a été servi pour l'occasion.



Réparation de l'abribus à Rosières : Notre employé communal en entrepris la rénovation entière de

l'abribus qui en avait bien besoin... Peinture et vitres brisées, entre autres... Merci Didier.

Aménagement de l'aire de jeux, rue de l'église.

L'objectif est de rendre ce terrain agréable à utiliser et à regarder. Le projet consiste à arborer ce terrain, mettre des plantes couvrantes sur les talus, créer une zone de jeux, mettre du mobilier urbain et canaliser les eaux pluviales. Les travaux devraient débuter en février. Ils font l'objet d'une subvention importante de la part des fonds de concours.



Un peu d'histoire :

Texte prononcé à l'occasion de la mise en place d'un nouveau coq sur l'église de Delouze, le 30 avril 1972, et bien entendu de la fusion Delouze/Rosières par M. André Schwartz, maire de l'époque et écrit par M. Parisot, secrétaire de mairie :



Tout le monde est d'accord, la question à la une c'est bien sans contredit, la fusion des communes on nous a proposé de séduisants mariages, nous promettant à tous de l'argent au village la vie redeviendrait belle, grâce à cette fusion. On a du mal à croire à cette opération Alléché par ces mots si nous partons demain laissant là l'héritage, que deviendrons nos biens nous n'avons pas le droit de les laisser mourir. C'est ce qui arriverait si nous devions partir. L'avenir appartient au monde courageux, ce courage nous l'avons, venant de nos aïeux. Si Delouze est en fête c'est grâce à son clocher. Ce clocher séculaire semble nous protéger sur la croix tout en haut le coq va dominer la tempête et le vent qui pourrait arriver. Campé sur ses ergots nous serons fiers de lui Il restera pour nous le symbole du pays, gardons confiance en nous et foi dans l'avenir Delouze restera, il ne doit pas mourir.

Si vous avez des informations à faire paraître dans ce bulletin ou sur le blog, transmettez-les au secrétariat de la mairie

A l'occasion des fêtes de fin d'année, 11 colis chargés de douceurs ont été offerts aux personnes de 70 ans et plus (avec un peu de retard il est vrai).

Coupure d'eau du 10 au 12 janvier : Nous avons



vécu un mauvais moment début janvier avec cet incident sur la canalisation principale alimentant nos 2 villages. Ces problèmes de canalisation, à 2 endroits différents, étaient dus à un glissement de terrain près du viaduc

d'Abainville. Espérons que ça ne se renouvelle pas prochainement. Nous pouvons tirer 2 enseignements de cet épisode, le premier est que la distribution d'eau est un élément fondamental de notre vie de tous les jours et le second que le « blog » est un outil indispensable pour donner toutes les informations en temps réel. Nous avons eu 50 à 60 visites/jour à ce moment-là. En vous inscrivant sur le blog, vous recevez un mail de notification à chaque nouvel article.

Services solidaires :

Nous allons passer dès maintenant aux choses concrètes. Pour ceux qui le souhaitent, vous trouverez une grille de services que nous pourrions nous rendre, les uns et les autres. Pour s'inscrire, il suffit de mettre des croix dans les colonnes « D » pour les services à recevoir et « O » pour les services à offrir. Puis ramener cette feuille au secrétariat de la mairie. Nous éditerons à partir de ces feuilles une bibliothèque des services consultable par tous ceux qui se seront inscrits. Vous y trouverez le N° de tél et les initiales des personnes susceptibles de vous offrir le service dont vous avez besoin. Nous ne ferons que mettre en relation les uns avec les autres et ce sera à vous de faire l'équilibre entre les services « offerts » et les services « rendus ».



Une personne contactée pourra refuser, sans donner ses raisons, le service qu'elle avait initialement renseigné. Notre équipe se fera un plaisir de vous renseigner davantage.

Assainissement :

Un appel d'offres a été lancé par la société Sepaam pour la



maîtrise d'œuvre de l'assainissement. Les 5 plis cachetés, proposés par les entreprises, ont été ouverts par la commission concernée le 21 janvier. Le conseil municipal réuni le 29 janv. a validé l'analyse des choix proposés par le bureau d'étude.

Présentation du PLUi :

La Codecom du Val d'Ornois a présenté le 20 janv., le Plan Local d'Urbanisme intercommunal à la population.



Réunion du conseil municipal :

Le vendredi 29 janvier à 20h. L'ordre du jour était :

- Choix du maître d'œuvre pour l'assainissement
- Acquisition de terrain
- Indemnité de conseil 2015
- Orientations budgétaires 2016
- Questions diverses.

Le compte-rendu complet est sur le blog et en mairie.

Des travaux ont été entrepris sur l'alimentation en eau potable de Mme Jacquemot les 23, 25, 26 janv. Une fuite importante a été détectée et réparée.

Travaux de rénovation de l'égayoir :

Cet édifice nécessitait de réparer la toiture et surtout la zinguerie, de démousser le toit. L'entreprise Manin de Tréveray a été retenue. En suite les « chemins de vie » vont restaurer le plancher de l'étage, réparer la vanne, procéder au nettoyage et à la réparation de la partie hydraulique.



Le festival des « p'tits lieux » organisé par l'association « graines de son » aura lieu cette année à Gondrecourt, les 28 et 29 mai. Plus d'informations sur le site : www.graines-de-son.fr

Bonne nouvelle : la boîte à lettres de Rosières a enfin été changée, après plusieurs mois de sollicitation de la poste.

RISQUES NUCLÉAIRES : CAMPAGNE DE DISTRIBUTION D'IODE AUTOUR DES CENTRALES À PARTIR DE JANVIER

